

MAI 2008 - n°67

Dans le cadre de son programme **Médias pluralistes pour la paix et la démocratie en Afrique centrale**, l'Institut Panos Paris (IPP) publie depuis juillet 2002, **Africentr@lemédias**, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale. Après trois ans et demi d'existence, **Africentr@lemédias**, votre rendez-vous mensuel sur l'actualité des médias d'Afrique centrale **se modernise** et vous propose de **nouvelles rubriques**.

Sommaire

1. Nouveautés

- > Afrique centrale : Lancement du Repaac
- > Burundi : Partenariat entre la *BBC* et *Bonesha FM*
- > Cameroun : Quatre nouveaux titres en kiosque

2. Focus

- > Le rôle des médias dans les violences faites aux femmes

3. Vie des médias

- > Burundi : La justice acquitte quatre journalistes
- > Burundi : Le 3 mai sous le signe de la synergie
- > Burundi : Un atelier pour structurer les radio clubs
- > Cameroun : Le CNC s'est limité à une cérémonie
- > Cameroun : « Médiations » récompense ses premiers lauréats
- > Cameroun : Les journalistes sportifs sortent la carte rouge
- > Centrafrique : La Chine s'engage à réhabiliter le centre émetteur de radio nationale
- > Centrafrique : 10 millions pour le fonctionnement des structures de presse
- > Centrafrique : L'Ambassade des États-Unis forme les journalistes
- > Centrafrique : Dix jeunes engagés pour la presse écrite indépendante
- > Centrafrique : Le quotidien de Bangui radié du Geppic
- > RDC : Un "prix d'honneur" controversé au Katanga
- > RDC : Un journaliste passé à tabac dans la résidence d'un consul
- > RDC : L'UNPC du Sud Kivu pointe les difficultés d'accès à l'information publique
- > RDC : Formation en gestion des ressources humaines pour les radios du Rateco
- > RDC : La RTM suspendue à Matadi
- > Rwanda : Adoption par le parlement du projet de loi sur la presse
- > Rwanda : Trois directeurs de publication exclus des activités gouvernementales
- > Tchad : Internews ouvre un centre de formation
- > Tchad : Une lueur d'espoir dans l'obscurité

4. @ découvrir, à lire

- > Produire des programmes pour la radio
- > www.rap21.org

5. Agenda

- > Offre d'emploi radio communautaire

6. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

- > Grands Lacs : Réalisations de documentaires conjoints
- > Burundi : Un atelier pour structurer les radio clubs
- > RDC : Le Remacob célèbre la journée de la liberté de la presse par des productions en synergie
- > Célébration de la journée du 3 mai
- > Lancement du projet AMES
- > Formation in situ des radios burundaises
- > Bourses d'échanges transfrontaliers – Session 1
- > A venir

1. Nouveautés

> Afrique centrale : lancement du Repaac

Le "Renforcement du paysage audiovisuel en Afrique centrale" est un programme d'appui aux médias audiovisuels dans 4 pays d'Afrique centrale, le Congo, la RDC, le Burundi et le Rwanda, mis en place et coordonné par l'ONG française Gret grâce à un financement de la commission européenne et de la coopération canadienne (ACDI). Trente journalistes de radios et télévisions privées et publiques de ces 4 pays sont ainsi engagés dans une formation qui durera 18 mois, combinant sessions résidentielles et suivi sur le site du "campus virtuel" de Mediafrica.Net. Le volet d'appui à la formation de journalistes de radio et de télévision est confié au Centre français de formation des journalistes (CFPJ). Un blog a été créé pour suivre l'évolution de la formation: <http://repaac.mediafrica.net> Source: Mediafrica.net

> Burundi : un partenariat entre la BBC et Bonasha FM

Bonasha FM est la première station FM à rediffuser les programmes de la chaîne anglaise BBC à travers le pays. La radio burundaise diffusera également le contenu de ces émissions en kinyarwanda, kirundi et swahili sur les fréquences 96.8 FM à Bujumbura, 102.4 FM à Jenda et 87.7 FM à Manga. Ce partenariat vient renforcer la présence de la BBC au Burundi, déjà présente sur le 90.2 FM à Bujumbura et 105.6 à Manga.

Infos

<http://www.bbc.co.uk/>

> Cameroun : Quatre nouveaux titres en kiosque

La fin du mois d'avril et le début du mois de mai ont vu apparaître de nouveaux titres dans les kiosques camerounais. Parmi eux, un quotidien appelé *Presse de la nation* et paraissant à Douala sous la direction de Honoré de Sumo. Le premier numéro de ce journal paraissait le 30 avril 2008. Deux jours auparavant, les kiosques avaient accueilli le premier numéro du *Tourbillon*, journal d'informations générales dirigé par Balthazar Anek Ndekebitik dont la périodicité n'est pas précisée. Le bimensuel *Sun Stars Magazine*, consacré à la culture et au show biz, a quant à lui vu le jour dès le 23 avril sous la direction de Dieudonné Momha Mbanga, avec un format magazine en quadrichromie avant de passer au format tabloïd en bichromie dès le deuxième numéro. Le dernier-né, *L'Emploi*, se présente comme le journal de l'emploi et de la vie en entreprise. Le prix de chacun de ces titres est de 300 Fcfa (0,45 euro).

Contact :

Presse de la nation :

Web : www.pressedelanation.com;

Courriel : info@pressedelanation.com

Le Tourbillon :

Tél. : (237) 77 02 88 94 / 96 55 06 44

Sun Stars Magazine

Courriel : sunstarsmagazine@yahoo.fr

/ JC / IPP /

2. Focus

> Les violences faites aux femmes : quel rôle pour les médias ?

Depuis quelques années, des associations de femmes de médias se sont structurées et réunies (1) dans les Grands Lacs afin de lutter contre les violences faites aux femmes. Particulièrement à l'Est de la RDC, où la situation ne s'est malheureusement guère améliorée malgré l'espoir qu'avaient créé les lois contre les violences sexuelles promulguées en 2006. Les violences massives, quand bien même reconnues crimes contre l'humanité en RDC, perdurent, et avec elles l'impunité de leurs auteurs, qui ne sont plus, comme par le passé, uniquement les hommes en arme de l'Est du pays. Malgré tout, les médias et surtout les femmes de médias, continuent de "briser le silence". Un des rôles fondamentaux que les médias doivent jouer, avec le fait de récolter les faits et les témoignages, d'indiquer aux femmes où et comment trouver refuge et recours et de jouer sur les causes, en amont de toutes ces violences : les mentalités.

Déliier la parole

De nombreux témoignages de violences, particulièrement douloureux, sont récoltés par l'Association des femmes de médias du Sud-Kivu (Afem/Sk). Celle-ci participe ainsi à l'effort de lutte contre l'impunité, qui commence par l'acte de briser le silence et les tabous face aux crimes commis. Lors d'un échange entre les journalistes de l'Afem/Sk et de l'Arfem, l'Association rwandaise des femmes des médias, la difficulté particulière des journalistes rwandaises dans cette tâche de récolte des témoignages a été mise en lumière, et ainsi l'influence du contexte culturel propre à chaque situation. Dans un entretien accordé à l'agence Syfia Grands Lacs, Colette Ngarambe, de l'Arfem, regrettait qu' "en cinq ans de journalisme, [elle ne soit] parvenue qu'une seule fois à interviewer une victime de viol". "Les émissions de sensibilisation autour de la prise en charge médicale des victimes des viols, des droits des femmes violées, de la participation à la gestion de la chose publique, n'ont pas encore suffi, depuis dix ans, pour délier la langue des victimes", confirme Marianne Kabahizi, de la même association de femmes de médias. "Les victimes ont peur de dénoncer leurs violeurs parce que les rares qui l'ont fait en ont payé les conséquences, constate Colette Ngarambe. Chez nous, les mœurs ne favorisent pas la parole sur le viol. Pourtant, durant le génocide, des milliers de femmes ont été

violées, mais elles se cachent par peur d'être réprimées, répudiées ou méprisées." Lors d'un atelier mené par l'Institut Panos Paris à Bukavu en juillet 2007, l'importance du rôle des journalistes dans la diffusion du fonctionnement de la justice était abordée. *"Plusieurs femmes victimes de violences ne connaissent pas ce que prévoit la législation nationale sur les droits de la femme ni sur la manière dont les violences infligées sont réprimées, témoigne le rapport de l'atelier (2). Ce stade est déterminant pour la victime car c'est à ce moment qu'elle se décide en fonction des informations et conseils qui lui sont fournis. Elle exprime souvent le besoin d'avoir des informations précises sur ses droits et sur la législation du pays"*. Il est ainsi important pour les journalistes d'avoir une bonne connaissance des législations et de leur application, et pour ce faire de solliciter des spécialistes sur la question.

Témoigner, et après?

Après avoir témoigné, les femmes obtiennent encore difficilement réparation. Pire, il arrive qu'elles soient stigmatisées pour avoir témoigné de ce qu'elles ont enduré, ce qui reste un des écueils principaux quant au rôle des médias et à l'efficacité de la justice dans de tels contextes où les représailles sont nombreuses et violentes, sans que les moyens de protection des témoins soient suffisants, voire tout simplement inexistantes. Selon Mariana Goetz, conseillère auprès de la Cour pénale internationale (CPI), sur près de 9000 procès devant les juridictions Gacaca après le génocide au Rwanda, seuls 3 % comprendraient des charges pour des violences sexuelles. Lors d'un appel lancé devant la CPI le 10 décembre 2007, journée des droits de l'Homme, les journalistes de l'Afem/Sk se sont dit scandalisés de voir qu'un homme comme Thomas Lubanga (chef de milice congolais, inculpé par la CPI) était jugé pour enrôlement d'enfants soldats et non pour crimes sexuels. L'inculpation récente de Jean-Pierre Bemba par la CPI pour crime contre l'humanité pour les viols massifs perpétrés par ses troupes en Centrafrique vient rectifier ce fait, mais comme le rappelait encore récemment la Présidente de la Fédération internationale des droits de l'Homme, pour quelques cas épinglés par la justice internationale ou les juridictions nationales, ce sont des milliers d'auteurs de ces violences qui restent impunis, et ne sont pas même inquiétés. Chantal Kakozi, militante congolaise des droits humains, était venue porter à Bruxelles en 2006 la voix des femmes de Fizi, localité du Sud-Kivu oubliée parmi d'autres. *"Avec notre appui, dit-elle, les femmes victimes de viol sont prêtes à dénoncer... mais après ? A Fizi, aucun service de juridiction ne peut traiter ces cas"*. Bien que tous les auteurs ne puissent être appréhendés, *"il faut, insiste Chantal Kakozi, que des dossiers aboutissent à des instances juridictionnelles"*. Les médias ont à ce stade plusieurs rôles à jouer, et notamment dans le recueil de témoignages qui peuvent sensibiliser d'autres femmes à témoigner.

En janvier 2008, on dénombrait 75 000 cas de viols à l'est de la RDC, dont seuls 444 cas de poursuite judiciaire en matière de viols enregistrés dans les tribunaux. Gloria Atiba Davies, de l'unité genre et enfance du bureau du procureur à la CPI, rappelait lors d'une conférence multidisciplinaire à Bruxelles (3), qu'un laps de temps énorme existe entre les alertes données par les médias et la réaction des autorités dans la plupart des pays qui vivent une situation de post-conflit. Les médias ont cependant un rôle à jouer dans l'information des victimes: où trouver un refuge, un accompagnement psychologique, des soins de santé ? C'est notamment en donnant la parole, au sein de leurs productions, à des spécialistes (médecins, psychologues, ...) que les médias peuvent le plus efficacement jouer ce rôle d'information et de sensibilisation..

Sensibiliser

Malgré les limites de ce cadre, les médias ont un rôle à jouer dans la récolte et l'archivage des témoignages, et, en amont, d'analyses des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes (ou rapports de genre) car, comme le rappelait Mariana Goetz, *"ce que l'on voit apparaître dans les conflits est le miroir de ce qui se déroule en temps de paix, derrière les portes qui séparent la sphère publique de la sphère privée"*. La déclaration sur l'élimination de la violence faite à l'égard de la femme adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies définit les violences indifféremment au lieu où elles se déroulent; sphère publique et privée confondues. Les journalistes eux-mêmes ne sont pas toujours au fait de ce que recouvre le concept de 'violences faites aux femmes'. Or, il existe différents types de violences: socioéconomique, psychologique, sexuelle, physique, qui s'exercent sur les femmes en tant que femmes, et non simplement en tant qu'individu.

Le rôle des médias est de mettre le doigt, dans les législations, les engagements des Etats et la façon dont ils sont appliqués, mais aussi dans le droit coutumier et les traditions, sur ce qui fait le lit des rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes. Le Cenadep, le Centre national d'appui au développement et à la participation populaire a, par exemple, compilé dans un petit *"Guide de sensibilisation contre les violences faites aux femmes de la RDC"*, quelques indicateurs des violences socioculturelles, dont certains dictions, parmi lesquels: *"Makofi elakisa nde bolingo : gifler une femme, c'est traduire l'amour"*.

"Nous sensibilisons les communautés pour expliquer que la femme victime d'un viol n'est pas responsable de ce qui lui est arrivé et qu'elle doit bénéficier d'un appui psychologique", explique Gégé Katana, qui a créé la Solidarité des femmes activistes pour la défense des droits humains en 2001, active dans la région de Uvira. Même des femmes journalistes, et encore récemment lors d'une formation, rendent les femmes en partie responsables des violences sexuelles qu'elles subissent.

"Il existe aujourd'hui une certaine prise de conscience, mais l'abandon des femmes violées perdure dans certaines familles, poursuit Gégé Katana. Les gardiens des coutumes sont les premiers à être contre la réintégration des femmes dans les familles, et disent que nous voulons saboter la tradition. Mais petit à petit, ils vont comprendre."

Les médias ont un rôle fondamental à jouer dans le changement des mentalités, de guider les victimes vers des lieux de réconfort et de soins, et la tâche délicate de récolter les témoignages sans exposer les victimes à de nouvelles souffrances.

/ Maude Malengrez / Infosud /

(1) En RDC, l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem) a été créée en 1996, l'association des femmes des médias Sud-Kivu, connue sous le sigle Afem/SK, en 2004, l'association des femmes des médias du Katanga en 2002. Au Burundi, l'Association des femmes journalistes (AFJO) est née 1997 tandis qu'au Rwanda, l'Association Rwandaise des Femmes de Médias (ARFEM) est apparue en 1996. En décembre 2006 à Bujumbura, l'Institut Panos Paris rassemblait pour la première fois ces différentes associations lors d'un atelier: "Image des femmes : les femmes journalistes peuvent-elles contribuer à changer l'image de la femme dans les Grands Lacs?".

(2) Charpentier, S., "Les violences sexuelles faites aux femmes. Rapport Général de la formation régionale", IPP/Afem, Bukavu, RDC, 4-11 juillet 2007.

(3) "Justice for women, searching for post-conflict accountability for sexual crimes", Lolamora Producciones, Fride, Worldcom foundation.

Les femmes des radios font changer les hommes

(Kigali) En exprimant ouvertement les préoccupations des femmes, les animatrices des radios communautaires, de plus en plus nombreuses en Afrique, font peu à peu évoluer les mentalités. Témoignages.

"Certains pasteurs enseignent que la femme n'a pas le droit de parler dans les assemblées. L'arrivée des radios communautaires a changé cette mentalité", constate Henriette Kumakana, de la radio communautaire de Kananga en RD Congo. Les femmes animatrices et journalistes offrent dans ces radios un espace d'expression des problèmes des femmes que celles-ci n'ont généralement pas.

"À travers un panel d'émissions lancées par Mme Kaboré, de la radio Pengdwendé du Burkina, les différents membres de la communauté parviennent actuellement à dialoguer sur les problèmes des femmes, jadis considérés comme tabous", affirme ainsi fièrement Georgette Kouala, animatrice de cette radio. Selon elle, les femmes de Sabou, au sud du Burkina Faso, prennent désormais la parole dans les réunions organisées par les autorités locales où elles font part des préoccupations des femmes. C'est un pas important, car, par exemple, au nord du pays, elles ne peuvent pas s'asseoir avec les hommes pour discuter. Au Niger aussi, ces radios ont délié les langues des femmes, comme l'indique Kadi Souley, chargée des programmes du Réseau international des femmes de l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC). Auparavant, parler de l'émancipation de la femme sur les ondes pouvait, dans ce pays musulman, entraîner la fermeture de la station.

"Considérées comme des subalternes"

Généralement, ce sont les femmes qui se portent volontaires pour animer les émissions sur la santé, la culture, l'éducation et autres sujets qui touchent directement à leur vie quotidienne : scolarisation des jeunes filles, accès à la terre. En parler aide à faire changer les mentalités. Au Rwanda, *Radio Izuba* joue un rôle important dans la lutte contre les violences faites aux femmes. En témoigne Jeannette, cognée par son mari, selon qui les programmes sur les droits de la femme ont permis à celles-ci de dénoncer les violences qu'elles subissent.

Ces avancées ont été rendues possibles par l'arrivée de femmes, de plus en plus nombreuses dans ces radios communautaires qui encouragent l'esprit de volontariat. En effet, précise Aimable Sibomana, directeur de *Radio Izuba*, au Rwanda, à ces postes de bénévoles, les diplômes d'études supérieures ne sont pas exigés : *"On reçoit beaucoup plus de demandes de femmes que d'hommes pour les postes de volontaires. Certaines d'entre elles, après avoir montré leurs compétences, ont eu un contrat de salarié"*. D'après lui, plus de la moitié des journalistes et animateurs de la radio sont des femmes.

Cependant, si elles peuvent aujourd'hui prendre la parole dans ces radios, elles n'occupent pas encore de postes de responsabilité. Kadi Souley témoigne qu'au Niger les femmes des radios communautaires n'ont pas encore la même considération que les hommes : *"Rares sont des radios qui accordent des postes à responsabilité aux femmes. Celles-ci sont de plus en plus visibles dans les comités de gestion, d'animation et participent au débat, mais elles sont toujours considérées comme des subalternes"*.

/ Solange Ayanone / Syfia Grands Lacs /

3. Vie des médias

> Burundi : la justice acquitte quatre journalistes

La Cour d'appel de Bujumbura vient d'acquitter les journalistes Domitille Kiramvu, Serge Nibizi, Corneille Nibaruta et Mathias Manirakiza dans leur procès contre le ministère public, a rapporté www.ijambo.com. Ces journalistes avaient été accusés d'atteinte à la sécurité et diffusion d'une information en phase préjuridictionnelle et enfermé durant plus d'un mois. Cette décision arrive comme un camouflet contre l'aile dure du pouvoir de Bujumbura qui, depuis deux ans, avait multiplié des actes de répression contre la presse privée et associative. A titre d'exemple, trois journalistes ont été emprisonnés et quatre autres convoqués par le procureur en moins de deux semaines, en novembre-décembre 2006. Source : Ijambo.

> Burundi : le 3 mai sous le signe de la synergie

Le 3 mai dernier, lors de la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse, les journalistes burundais ont réalisé plusieurs activités constructives. Ils ont organisé la diffusion sur toutes les radios privées d'émissions en kirundi réalisées en synergie par différents journalistes chapeautés par l'Association burundaise des radiodiffuseurs (A.B.R.). L'objectif était non seulement de développer la solidarité professionnelle, mais également de toucher le public le plus large possible quant à la liberté d'informer en cette période post-électorale au Burundi.

Un multiplex régional regroupant les radios privées des trois pays des Grands lacs a également été organisé au cours de la journée du 3 mai 2008. L'intention visée était de mettre le thème de la liberté de la presse au cœur des débats dans les trois pays et de sensibiliser les autorités publiques sur la question. Cette émission a été diffusée en langue française au Burundi sur radio *Isanganiro*, au Rwanda sur *Contact FM* et en RD Congo sur la *Radio télévision groupe l'Avenir*. Des analyses et des points de vue émanant des responsables des instances de régulation des médias dans les trois pays, à l'image du Conseil national de la communication burundais se retrouvaient dans l'émission. Le bureau intégré des Nations Unies au Burundi, conjointement avec l'Institut Panos Paris, ont rendu possibles les deux activités.

/ET / IPP /

> **Burundi : Un atelier pour structurer les radio clubs**

Du 2 au 4 juin 2008, six radios privées burundaises considérées comme les plus populaires dont notamment *Bonesha*, *Isanganiro* et la *Radio publique* africaine se sont retrouvées afin de discuter du développement des radio-clubs. Chaque radio était représentée par le chef des programmes, un des animateurs et deux auditeurs. Quelques-uns des objectifs étaient de renforcer la dynamique de proximité entre les radios et leurs auditeurs et d'accompagner les radios burundaises dans la rédaction d'un plan d'activité destiné à créer et surtout à structurer les radios clubs qui, auparavant, existaient de manière informelle.

Les journalistes et leurs auditeurs ont ressenti cette rencontre comme une occasion de se côtoyer et de canaliser cette dynamique vers un objectif commun : que les professionnels des médias, dans l'exercice de leur métier au quotidien, se sentent proches de leurs auditeurs et vice-versa. Cette activité a été organisée à la Maison de la presse avec le soutien de l'Institut Panos Paris (IPP). Les formateurs étaient un membre de l'IPP à Bukavu, un journaliste congolais de *Radio Maendeleo*, la présidente de *Radio Izuba* du Rwanda, un membre de l'I.P.P. à Lusaka en Zambie ainsi qu'un expert en provenance du Bénin. Précisons enfin que la même activité se poursuivra à Bukavu du 23 au 28 juin 2008.

/ET / IPP /

> **Cameroun : Le CNC s'est limité à une cérémonie**

Très attendu du public, la session du Conseil national de la communication du 15 mai dernier a symbolisé la montagne qui accouche d'une souris. Aucun mot n'a été prononcé concernant les deux stations de radio et la station de télévision qui ont été fermées en février dernier, soit sur décision du ministre de la communication (MINCOM), soit par une intrusion pure et simple des forces de l'ordre dans les locaux des stations. Aucune allusion n'a non plus été faite sur la convention collective de la presse, en négociation depuis 2005, et dont la signature définitive est toujours attendue. En réalité, ce conseil tant attendu n'a pour ainsi dire pas eu lieu. En effet, après la cérémonie d'ouverture, une pause avait été observée avant d'étudier véritablement les dossiers inscrits à l'ordre du jour. Mais, de retour dans la salle des travaux, le représentant de la présidence de la République a aussitôt pris la parole pour signifier qu'une instruction venant de la présidence ordonnait la suspension immédiate des travaux, ce qui a pris effet immédiatement et pour le moins brusquement. La date de la prochaine session n'est pas encore communiquée.

/ JC / IPP /

> **Cameroun : « Médiations » récompense ses premiers lauréats**

La première édition des « Mediation Presse Trophies » s'est tenue le samedi 3 mai dernier à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse. Le prix de la meilleure enquête de presse écrite est revenu à Denis Nkwebo pour un travail publié dans le quotidien Mutations. Le journaliste était, depuis lors, passé au jeune quotidien Le Jour. Ce prix récompense l'enquête réalisée par l'intéressé dans la presqu'île de Bakassi, au centre d'un litige frontalier entre le Nigeria et le Cameroun. Le prix du meilleur reportage a été remporté par Stéphane Tchakam du quotidien gouvernemental Cameroon-Tribune pour son travail sur le site de la catastrophe aérienne de Mbanga Pongo, près de Douala. La couverture du même sujet a permis à Henry Kedjan de Canal 2 International de remporter le prix du meilleur reportage télé. Les récompenses allaient de magnétophones et de sommes d'argent aux ordinateurs portables en passant par des appareils photos numériques. Ces distinctions sont organisées par « Médiation », une association regroupant des journalistes exerçant dans la ville de Douala.

/ JC / IPP /

> **Cameroun : les journalistes sportifs sortent la carte rouge**

Un nouvel évènement est venu s'ajouter au mécontentement des journalistes à l'encontre des footballeurs camerounais, taxés de comportement méprisant. Lors d'une récente conférence de presse, Philippe Boney, un journaliste de la radio privée Tiéméni Siantou, aurait été agressé et blessé des suites d'une altercation avec l'attaquant vedette de l'équipe nationale camerounaise et du FC Barcelone, Samuel Eto'o. Selon les témoignages recueillis par le Comité pour la protection des journalistes, une organisation indépendante de défense de la liberté de la presse, les téléphones portables des autres journalistes présents qui tentaient de saisir des images de l'accrochage ont été saisis par l'entraîneur des gardiens de but de l'équipe. La caméra de la journaliste de la chaîne privée Spectrum TV lui aurait été arrachée sans lui être rendue tandis que la caméra de New TV, un autre média privé, aurait été saisie et retournée le même jour...vidée de ses images. Un porte-parole du ministère camerounais des Sports et de l'Education Physique a déclaré que le ministre, Augustin Edjoa, "a déploré ces incidents malheureux et a sévèrement condamné leurs auteurs", et demandé à la fédération camerounaise de football d'ouvrir une enquête formelle sur cette affaire. Source: Ifex/CPJ

> **Centrafrique : La Chine s'engage à réhabiliter le centre émetteur de radio nationale**

Le ministre de la communication, du civisme, du dialogue et de la réconciliation nationale, M. Cyriaque Gonda, a signé avec le chef de la délégation d'experts chinois venus dans le cadre d'une mission de réhabilitation des émetteurs de la radio nationale, M. Sun Gianhai, une convention de 16 millions de yuan (l'équivalent de 2 240 274 millions de dollars US) pour la réhabilitation du centre émetteur de la radio nationale, situé à Bimbo (9 km au sud-ouest de Bangui), inopérant depuis près de 7 ans. Lors de la cérémonie marquant cet évènement, le ministre Cyriaque Gonda a vanté l'importance de la couverture médiatique dans le processus de paix en Centrafrique. « On ne peut laisser le peuple qui produit dans l'arrière pays sans information du gouvernement central et sans information de Bangui », défendait-il. Une fois réhabilité, l'émetteur de Bimbo aura une capacité totale de 100 kw destinés à couvrir toute l'étendue du territoire national, voire certains pays limitrophes de la Centrafrique. Une aubaine pour la radio nationale qui n'émet que sur certaines parties de la République centrafricaine.

/ JY / IPP /

> Centrafrique : 10 millions pour le fonctionnement des structures de presse

Les structures de presse privées et publiques ont reçu des mains du Président de la République, François Bozizé, lors d'une rencontre organisée le 3 mai 2008 au Palais présidentiel, à Bangui, la somme de 10 millions de francs Cfa (l'équivalent de 23 000 dollars). L'argent reçu a été reparti entre les différentes entités des médias centrafricains, dont le Groupement des éditeurs de la presse privée indépendante (Geppic) qui a bénéficié de 1 million de franc Cfa. Le geste du chef de l'État intervient après d'incessants plaidoyers faits par les communicateurs centrafricains en faveur d'une aide pour le développement de leur profession. Le président du Geppic et directeur de publication du journal *Temps Nouveaux*, M. Michel Alkali Ngady s'est dit « réjoui de ce don qui permettra aux différentes organisations des médias centrafricains de se doter de certains matériels techniques pour leur fonctionnement. » A noter que la presse centrafricaine ne bénéficie pas d'une subvention régulière du gouvernement, une situation déplorée avec insistance lors des États généraux des médias centrafricains en 2007.

/ JY / IPP /

> Centrafrique : L'Ambassade des États-Unis forme les journalistes

Animé par le Pr Edouardo Cue venu des États-Unis, un séminaire sur « Le rôle des médias dans une démocratie émergente », a mobilisé des journalistes des médias publics et privés. Organisées par l'Ambassade des États-Unis en Centrafrique, ces assises qui se sont déroulées du 25 au 30 avril 2008, visaient à inculquer des notions de déontologie et de technique d'écriture journalistique aux 18 participants. Le premier conseiller des États-Unis, M. Charles Neary a, dans le discours d'ouverture de ce séminaire, mis l'accent sur les difficultés rencontrées dans l'exercice de la profession, marquées surtout par « l'attitude de certains politiciens qui considèrent la presse comme leurs ennemis. » Avant d'ajouter qu'une presse libre et respectueuse de la déontologie est très importante « pour l'enracinement de la démocratie dans un pays ». La formation était basée sur la théorie et la pratique, où chacun des participants soumettait aux critiques des papiers écrits sur des sujets touchant la vie de la population. Cette séance de travail a permis au Pr Edouardo Cue de revenir sur quelques notions de base de la pratique du journalisme, comme la façon d'attaquer un sujet, ou de créer des intertitres en presse écrite...

/ JY / IPP /

> Centrafrique : Dix jeunes engagés pour la presse écrite indépendante

Dix jeunes diplômés de l'Université de Bangui, licence ou maîtrise de lettres modernes en poche, désireux de faire carrière dans le domaine de la presse écrite indépendante, prennent part depuis le 1 mai et ce jusqu'au 15 juin, à une formation auprès du Groupement des éditeurs de la presse privée indépendante (Geppic), avec le soutien du conseiller en communication de la présidence, M. Pascal Bolonga. Cette étape sera suivie d'un stage de trois mois au sein des organes de presse de la place. Prise en charge par le Geppic, et par la suite par certains journaux, cette formation sur le terrain, initiée par M. Pascal Bolonga, vise à former des jeunes journalistes dans le but de redynamiser le domaine de la presse privée indépendante. « *Le Geppic mettra tout en œuvre pour que ces jeunes soient recrutés; car ils ont volontairement choisi d'embrasser cette difficile carrière de journaliste* », rassure Michel Alkhaly Ngady, président du Geppic. Pendant leur formation, ces jeunes ont également reçu des conseils prodigués par les professionnels des médias, qui n'ont pas manqué d'exposer les problèmes rencontrés très souvent dans leur métier.

/ JY / IPP /

> Centrafrique : Le quotidien de Bangui radié du Geppic

À l'issue de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 4 mai 2008, à la Maison de la presse de Bangui, le Groupement des éditeurs de la presse privée indépendante (Geppic) a décidé de la radiation du journal *Le Quotidien de Bangui* de M. Michel Ngopélé, incarcéré depuis le 23 avril 2008 à la prison de Ngaragba pour « abus de confiance ». Il aurait détourné un montant de 1.5 millions de francs CFA. Après débats contradictoires menés à la lumière des éléments d'appréciation portés à sa connaissance, les membres du Geppic ont relevé que « *le comportement indélicat de Michel Ngopélé est susceptible de ternir l'image du groupement.* » Rappelons que M. Michel Ngopélé, directeur de publication du *Quotidien de Bangui* a fait l'objet par le passé, d'un avertissement prononcé par le Geppic. Il a également été l'objet de plusieurs menaces d'exclusion pour son comportement qui, selon Michel Alkhaly Ngady, est « *indigne d'un membre du Geppic.* »

/ JY / IPP /

> RDC : Un "prix d'honneur" controversé au Katanga

Le comité provincial de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) du Katanga a décerné un diplôme d'honneur à M. Moïse Katumbi Chapwe, le gouverneur de la province, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la liberté de presse. M. Jean Pierre Senga Lokavu, directeur provincial de la Radio télévision nationale congolaise (RTNC) et Président de l'UNPC/Katanga considère ce geste comme une marque de reconnaissance de la corporation pour les nombreuses actions menées par le Gouverneur en faveur des organes de presse tous secteurs confondus et des journalistes oeuvrant dans cette province". Ce geste du président a suscité le désaccord de nombreux journalistes qui estiment qu'il n'a pas associé les professionnels de médias à l'examen des critères et au jury qui a évalué les actions de l'intéressé en faveur de la presse. Ils soutiennent par contre que pendant que la RTNC, bénéficie d'un financement de 500.000 \$ de la part de M. Moïse Katumbi Chapwe pour le renouvellement de son outil de travail, la presse écrite est complètement négligée.

/ FS / IPP /

> RDC : Un journaliste passé à tabac dans la résidence d'un consul

Le journaliste Jean Pierre Ndolo Demazu, directeur des informations à la Radio télévision Mwangaza, une chaîne privée à grande audience de Lubumbashi, a été passé à tabac dans la résidence de M. Pedro Gomez Ngoma, Consul général de la République d'Angola à Lubumbashi pour avoir parqué son mini bus devant la clôture. Les relations entre les journaliste de Mwangaza et le consul s'étaient fortement dégradées depuis la diffusion d'une information en 2006 concernant des cas d'enrôlement de sujets angolais pour les élections législatives et présidentielles congolaises. Ces informations avaient amené Luanda à appelé son consul en consultation. Depuis lors, Pedro Gomez Ngoma avait à plusieurs reprises signifié aux journalistes de Mwangaza qu'ils n'étaient pas les bienvenus aux manifestations organisées par son consulat. Une suite d'évènements qui fait penser à beaucoup qu'ils seraient à l'origine de cette rixe à l'encontre du directeur de l'information de la radio-télévision privée auxquelles auraient pris part une quinzaine de personnes dont les policiers commis à la garde de la résidence, le consul lui-même et sa famille, selon les dires du journaliste. Ce dernier, blessé, avait été admis dans une institution médicale afin de recevoir les soins appropriés.

/ FS / IPP /

> RDC : L'UNPC du Sud-Kivu pointe les difficultés d'accès à l'information publique

L'Union nationale de la presse de la Rd Congo – section du Sud-Kivu, réclame un meilleur accès à l'information publique, qui n'est pas délivrée facilement par les autorités, prétextant le secret d'Etat et l'absence de l'autorisation de la hiérarchie. Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse, une centaine de journalistes de Bukavu ont marché, le 3 mai, et ont déposé un mémorandum qui comprenait cette doléance auprès du quartier général de la 10^{ème} région militaire des Forces armées de la Rd Congo (Fardc), de l'Assemblée provinciale, de l'Auditorat (parquet) militaire, du Palais de justice et du Cabinet du gouverneur de province.

/ DM / IPP /

> RDC : Formation en gestion des ressources humaines pour les radios du Rateco

Le Réseau des radios et télévisions communautaires à l'est de la Rd Congo (Rateco) a organisé, du 5 au 8 mai 2008, à Bukavu, un atelier de formation en gestion des ressources humaine à l'intention de dix stations membres du Sud-Kivu (les radios *Apide, Maendeleo, Messenger du peuple, Mitumba, Neno la uzima, 3 Tamis*) et Nord-Kivu (*Kanyabayonga, Sauti ya injili*). Sur base des exposés de l'enseignant Roger Mpanano de l'Institut supérieur de développement rural (Isdr) de Bukavu, les responsables administratifs et financiers de ces stations ont échangés leurs expériences. Pour le formateur, une bonne administration influence sans nul doute sur la qualité de l'information au sein d'une radio. Selon le chef des programmes du Rateco, Paulin Buhaliza, les 10 radios participantes emploient 120 unités dont moins d'une trentaine ont signé des contrats de travail.

/ DM / IPP /

> RDC : La RTM suspendue à Matadi

Sur instruction du ministre de la Communication et des médias, le chef de division provinciale a suspendu la diffusion de tous les programmes de la *Radio Télé Matadi, RTM*, la seule chaîne commerciale de la province du Bas-Congo. Cette mesure d'une durée de 60 jours a été rendue publique le 02 mai dernier.

Selon M. François Mukiyadi, chef de division du ministère de la Communication et Médias, "*il est reproché à la RTM le non respect des dispositions réglementaires fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse en République Démocratique du Congo*". Concrètement, il affirme que depuis 12 ans de fonctionnement, la *RTM* n'a jamais payé le moindre acompte sur les 10.000 USD que toute station commerciale doit à l'Etat congolais pour son ouverture. En plus, il est reproché à cette chaîne des propos discourtois à l'endroit de l'autorité, a poursuivi le chef de division. Le procureur de la République près de la cour d'appel du Bas-Congo a été saisi pour l'application de cette mesure.

/ MA / IPP /

> Rwanda : Adoption par le parlement du projet de loi sur la presse

Le 7 mai 2008, la Chambre des députés de l'Assemblée nationale du Rwanda a adopté le nouveau projet de loi sur la presse, censé préconiser le professionnalisme. Cependant, beaucoup de journalistes, surtout de la presse privée, n'ont pas caché leurs inquiétudes quant à la liberté de la presse qui sera selon eux "sacrifiée" une fois la loi adoptée par le sénat et promulguée par le chef de l'Etat. D'après la nouvelle loi, pour être autorisé à créer un journal, il faudra désormais verser 6 millions de francs rwandais (environ 11.000 \$) à titre de frais de licence et respectivement 50 millions de francs (92.600 \$) et 100 millions de francs (185.200 \$) pour être autorisé à installer une station de radio et une entreprise TV. Quand un journal sera accusé de diffamation ou autre délit, c'est le journaliste auteur de l'article qui sera attaqué et non le directeur de publication comme c'était le cas dans le cadre de l'ancienne loi sur la presse.

/ VN / IPP /

> Rwanda : Trois directeurs de publication exclus des activités gouvernementales

La nouvelle ministre de l'Information au Rwanda, Mme Louise Mushikiwabo, a chassé, le 2 mai 2008, trois directeurs de publication d'une cérémonie commémorant la journée internationale de la liberté de la presse. Il s'agit de Charles Kabonero, directeur de publication de l'hebdomadaire privé *Umuseso*, Jean-Gualbert Burasa, directeur de publication du bimensuel *Rushyashya* et Jean-Bosco Gasasira, directeur de publication du bimensuel *Umuwugizi*. La ministre s'est justifiée en expliquant que les trois journalistes n'avaient pas été invités et qu'elle entendait exclure ces journaux "négalivistes" de toutes les activités gouvernementales. Certaines organisations, comme Reporters sans frontières et quelques journalistes rwandais ont condamné ce comportement de la ministre démontrant "l'impossibilité pour les autorités de tolérer la dissidence ou la critique, qu'elle soit modérée ou radicale".

/ VN / IPP /

> Tchad : Internews ouvre un centre de formation

Le 22 mai 2008, l'ONG internationale d'appui au développement des médias Internews ouvrait un centre de formation au journalisme radio dans la capitale, N'Djamena, avec le soutien financier de l'Usaid, la coopération américaine, d'une hauteur de 500.000 USD. Animé par Farida Ayari, journaliste, reporter et rédactrice en chef adjointe de Radio France internationale pour le Moyen Orient, le centre se propose de former pour une année durant environ soixante journalistes des radio privées en écriture journalistique, techniques de reportage et réalisation des magazines. Par ailleurs, Internews se propose d'initier les stagiaires à la technologie numérique alors que la radio analogique est en perte de vitesse. Le 26 mai, une dizaine de journalistes tchadiens des radios associatives, communautaires et confessionnelles ont entamé une formation dans le centre, qui bénéficie d'un équipement d'ordinateurs connectés à internet.

/ LG / IPP /

> Tchad : une lueur d'espoir dans l'obscurité

Début mai 2008, le tribunal de première instance de N'Djamena s'est déclaré incompétent à régler la question qui opposait les responsables de la radio associative FM Liberté et le ministre de l'intérieur qui avait ordonné la fermeture de la station, le 16 janvier 2008. Face à cette impasse judiciaire, le premier ministre tchadien, Youssouf Saleh Abbas, a ordonné au Haut conseil de la communication (HCC), organe de régulation des médias, d'autoriser FM Liberté à reprendre ses émissions, ce qui fut fait le 27 mai 2008 à la satisfaction de tous les auditeurs. Dans un récent communiqué où ils félicitaient cette décision du premier ministre, l'organisation de défense de la liberté de la presse, "Reporters sans frontière", encourageaient Youssouf Saleh Abbas à continuer sur sa lancée en prenant les mesures nécessaires à la réouverture de l'hebdomadaire privé Le Temps. Aussi, à revoir l'ordonnance 005 qui abrogeait, le 20 février dernier, la loi 29 de 1994 relative au régime de la presse au Tchad. Cette ordonnance, qui alourdit les peines pour les délits de presse, est jugée liberticide. Lors d'une table ronde organisée par la Coalition pour la liberté de la presse à l'occasion du 3 mai, l'ancien président du HCC, Moussa Dago, déclarait que cette loi était "un obstacle et un recul flagrant de la liberté de la presse. Elle n'apporte pas grand-chose aux médias, sinon la limitation de la liberté d'expression".

/ LG / IPP /

4. A lire, @ découvrir

> Produire des programmes pour la radio

Ce livre est incontournable pour tout professionnel impliqué dans la production radiophonique, que ce soit dans une radio publique ou au sein d'une radio de proximité. Il présente les techniques opérationnelles pour produire différents formats de programmes : de la conduite d'interviews à l'écriture pour la radio, en passant par la présentation des informations, la gestion des débats radiophoniques, la diffusion de feuilletons et documentaires... Il est un bon outil pour compléter et perfectionner des compétences acquises sur le tas ou lors de sessions de formations continues.

Adapté d'un best-seller anglais pour un public francophone, il offre en outre des références de centres de ressources en Europe et en Afrique vers lesquels les journalistes radio pourront obtenir de plus amples informations.

Infos

"Produire des programmes pour la radio", par Robert McLeish, Paris, Éd. Gret, CTA, coll. Guide pratique, 216 pages, 10 €

Commande : diffusion@gret.org

> www.rap21.org

Le réseau africain de presse pour le 21^{ème} siècle, le Rap 21, est un réseau internet à destination de la presse africaine. Créé en 2000, le site est disponible en anglais comme en français, et se veut une plate-forme d'échange pour le monde des médias africains sur des questions comme la bonne gestion des médias et la liberté de la presse notamment. L'objectif du réseau est de soutenir les médias indépendants en Afrique. Diffusée en anglais et en français, une newsletter, mise en ligne chaque semaine sur le site, propose des informations sur la gestion des médias, l'évolution des médias africains, les violations de la liberté de la presse, des offres d'emploi, de formations et de concours. Toutes les lettres sont archivées et se retrouvent également sous d'autres rubriques: "structures de l'entreprise", "marketing", "nouvelles technologies", "publicité", "lois sur les médias", ce qui permet d'avoir un aperçu de ces questions dans différentes régions du continent. Le site se veut aussi un porte-voix des protestations et un moyen de pression contre les atteintes à la liberté de la presse. Il propose de signer une lettre de protestation contre le non respect de la liberté d'expression et des liens vers d'autres plates-formes de défense de la liberté de la presse en Afrique.

5. Agenda

> Offre d'emploi radio communautaire

La Congolaise Industrielle du Bois (CIB) au Congo Brazzaville et le Tropical Forest Trust (TFT) recherchent un Directeur ou une Directrice pour la radio communautaire Biso na Biso. La personne choisie relèvera du consortium TFT et associations locales, avec lesquels elle travaillera en étroite collaboration.

Le candidat doit avoir une formation pertinente dans le domaine de l'animation radiophonique privée ou publique ou posséder une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine. Avoir dépassé le cap de Bac + 2.

Lieu d'affectation : Pokola

Les candidatures accompagnées du curriculum vitae en français doivent parvenir, au plus tard le 15 juin 2008, par courriel à l'intention de :

Dr Norbert Gami, coordonnateur TFT Afrique centrale

n.gami@tropicalforesttrust.com

ou Sarah Price

s.price@tropicalforesttrust.com

Source : Mediafrica.net

6. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

> Grands Lacs : Réalisations de documentaires conjoints

Du 19 au 23 mai 2008, des journalistes burundais, rwandais et congolais se sont rencontrés à Bujumbura afin de mettre en place des échanges transfrontaliers destinés à la production de documentaires conjoints entre les radios privées des trois pays. Pour le Burundi, les radios mises à contribution étaient *Bonesha*, *Isanganiro*, la *Radio publique africaine* et la *Radio Renaissance*. Pour le Rwanda, étaient concernées *Radio 10*, *Radio Salus*, *Contact FM* et *Radio Izuba*. Enfin, les professionnels des médias congolais invités à la rencontre de Bujumbura travaillaient pour le compte de la *Radio télévision groupe l'Avenir*, de *Radio Mwangaza* et de la *R.C.K.*

Les séances d'échanges étaient couplées avec les travaux pratiques qui se déroulaient dans chacune des quatre radios privées burundaises, au cours desquels les confrères rwandais et congolais ont pu s'enrichir de l'expérience de leurs confrères du Burundi. Ces échanges vont se poursuivre, du 9 au 15 juin 2008 en République démocratique du Congo, et plus précisément à Kinshasa, Kisangani et Bukavu lors desquels les journalistes rwandais et burundais pourront à leur tour puiser d'autres ressources qui leur permettront d'améliorer l'exercice de leur métier. Cette activité a été financée par l'Institut Panos Paris.

/ ET / IPP /

> Burundi : Un atelier pour structurer les radio clubs

Du 2 au 4 juin 2008, six radios privées burundaises considérées comme les plus populaires dont notamment *Bonesha*, *Isanganiro* et la *Radio publique africaine* se sont retrouvées afin de discuter du développement des radio-clubs. Chaque radio était représentée par le chef des programmes, un des animateurs et deux auditeurs. Quelques-uns des objectifs étaient de renforcer la dynamique de proximité entre les radios et leurs auditeurs et d'accompagner les radios burundaises dans la rédaction d'un plan d'activité destiné à créer et surtout à structurer les radios clubs qui, auparavant, existaient de manière informelle.

Les journalistes et leurs auditeurs ont ressenti cette rencontre comme une occasion de se côtoyer et de canaliser cette dynamique vers un objectif commun : que les professionnels des médias, dans l'exercice de leur métier au quotidien, se sentent proches de leurs auditeurs et vice-versa. Cette activité a été organisée à la Maison de la presse avec le soutien de l'Institut Panos Paris (IPP). Les formateurs étaient un membre de l'IPP à Bukavu, un journaliste congolais de *Radio Maendeleo*, la présidente de *Radio Izuba* du Rwanda, un membre de l'I.P.P. à Lusaka en Zambie ainsi qu'un expert en provenance du Bénin. Précisons enfin que la même activité se poursuivra à Bukavu du 23 au 28 juin 2008.

/ ET / IPP /

> RDC : Le Remacob célèbre la journée de la liberté de la presse par des productions en synergie

Le samedi 3 mai dernier, le Réseau des médias associatifs et communautaires du Bas - Congo, Remacob, célébrait la journée mondiale de la liberté de la presse en menant des activités communes avec ses radios membres. Une rédaction centrale était basée à Mbanza - Ngungu d'où elle diffusait des programmes à travers la radio *Vuvu Kieto*. L'équipe a produit trois éditions de journaux parlés et trois flashes d'informations. Les radios membres ont, quant à elles, réalisé des magazines et animations d'antennes radiophoniques. Ces programmes, et le journal parlé en particulier, ont été produits en synergie avec une dizaine de correspondants éparpillés dans toute la province. Pour enrichir le contenu, les rédacteurs sont aussi entrés en contacts directs avec les correspondants d'autres provinces du pays. Dans ces éditions, beaucoup de juristes et autorités politiques sont intervenus pour donner leurs points de vue sur la situation de la liberté de la presse en R.D. Congo. Au total, 15 radios ont relayé, en direct, les productions faites par la rédaction centrale. Financées par l'Institut Panos Paris, ces activités ont permis aux auditeurs de toute la province de suivre la façon dont la journée se célébrait dans différents coins du pays.

/ MA / IPP /

> Célébration de la journée du 3 mai

A l'occasion de la journée internationale de la liberté de la presse, l'IPP a appuyé plusieurs initiatives portées par les médias de différents pays d'Afrique centrale, visant à mener une campagne d'envergure en faveur de la défense de la liberté de la presse.

Dans la région des Grands Lacs

Au Rwanda, en RDC et au Burundi, deux activités majeures ont été mises en œuvre à cette occasion : une synergie nationale, dans chacun des trois pays, entre radios, ainsi qu'une émission multiplex diffusée en direct et relayée par les radios participant à la synergie.

En RDC, les synergies ont eu lieu dans les villes de Kisangani, Mbuji-Mayi, Lubumbashi et dans la province du Bas-Congo. Sous la coordination des réseaux provinciaux respectifs, les différentes radios ont constitué des rédactions centrales et des équipes de productions communes, chargées de préparer et réaliser les magazines et les éditions des journaux parlés. La stratégie proposée par l'IPP qui a permis un échange d'informations entre les différentes provinces a offert aux auditeurs la possibilité d'être informés non seulement sur l'état de la liberté de la presse dans plusieurs parties du pays, mais aussi sur la mobilisation des professionnels des médias à l'occasion de cette journée.

Au Burundi, en partenariat avec l'association burundaise des radiodiffuseurs et le BINUB, une synergie nationale a également été mise en place sur le thème de la liberté de la presse et la responsabilité des médias dans la consolidation de la paix. Produite et diffusée simultanément par dix radios privées entre 10h et 12h, l'émission a été réalisée en kirundi afin d'élargir le nombre d'auditeurs à travers le pays.

Parallèlement à ces initiatives nationales, une émission régionale, produite en multiplex par *Contact FM*, au Rwanda, *Isanganiro* au Burundi et la *RTG@* en RDC, sur l'état de la liberté de la presse dans ces trois pays, a été relayée en direct par plus de 35 radios.

Ces activités ont été réalisées dans le cadre du projet Médias des Grands Lacs au service de la consolidation de la paix et de l'état de droit, soutenu par les coopérations suisse, suédoise et l'ONG néerlandaise Cordaid.

Au Tchad

L'IPP a soutenu les initiatives développées par la Coalition pour la liberté de la presse au Tchad. Plusieurs manifestations de mobilisation et de plaidoyer ont ainsi été organisées, en vue de préserver la liberté de la presse dans ce pays : une conférence débat sur le thème « les périls sur la démocratie et la liberté d'expression » qui a permis de faire un état des lieux de la situation de la liberté de la presse au Tchad et d'informer le public des actions envisagées par la coalition, l'organisation d'un club de la presse en présence du premier Ministre ainsi qu'une table ronde sur les défis de la régulation des médias tchadiens.

Ces activités ont pu être réalisées grâce au soutien de Cordaid, dans le cadre du projet Renforcement régional des médias d'Afrique centrale.

/ IPP /

> Lancement du projet AMES

A l'occasion du démarrage officiel du projet « Administration, Médias, Elus et Société civile » financé par les coopérations suédoise et britannique, un café de presse s'est tenu à Bujumbura le 20 mai 2008 en présence du Ministre de l'Information et du Ministre de la Bonne Gouvernance. Partenaires institutionnels, professionnels des médias et représentants de la société civile ont largement répondu présents à l'invitation et ont pris part au débat sur l'interaction entre pouvoirs publics, médias, élus du peuple et société civile pour la promotion de la bonne gouvernance.

La couverture médiatique de cette manifestation assurée par la télévision Renaissance a permis à la population de mieux comprendre la thématique ainsi que les objectifs du projet AMES.

/ IPP /

> Formation in situ des radios burundaises

Dans le cadre du projet les radios burundaises au service de la consolidation de la paix et de l'état de droit, soutenu par le Ministère des Affaires étrangères belge, trois radios burundaises (CCIB FM, Radio Renaissance et Radio Culture) ont bénéficié d'un module de formation in situ sur les techniques de management.

Durant trois jours, une partie du personnel a pu travailler en présence d'un formateur, Pierre Martinot, expert-associé pour l'Institut Panos Paris, sur le management et l'élaboration d'outils de gestion. Cette formation faisait suite à un diagnostic qui avait été réalisé quelques mois auparavant afin d'identifier les besoins de chaque radio en matière de management.

/ IPP /

> Bourses d'échanges transfrontaliers – Session 1

Du 18 au 26 mai, 13 journalistes en provenance de médias (radios, TV) de la région des Grands Lacs ont participé, à Bujumbura, à la première session du programme d'échanges transfrontaliers initié par l'institut Panos Paris. Ce programme vise à proposer des jumelages entre deux ou trois médias de pays différents en vue d'accompagner, chacun à leur tour, un journaliste de la rédaction du média jumelé dans l'élaboration d'un dossier documentaire sur base d'une enquête de terrain. Lors de cette première session, cinq groupes de journalistes ont été constitués et ont eu l'occasion de travailler au sein de médias burundais pendant une semaine. Des reportages sur des thématiques liées au contexte burundais ou au contexte sous-régional ont pu être produits et diffusés par les médias participant à cette activité.

Ce premier stage sera suivi de deux autres qui se tiendront successivement en RDC, puis au Rwanda.

Ces activités ont été réalisées dans le cadre du projet Médias des Grands Lacs au service de la consolidation de la paix et de l'état de droit, soutenu par les coopérations suisse, suédoise et l'ONG néerlandaise Cordaid.

/ IPP /

> A venir

Formation régionale sur la justice internationale à Arusha

Du 22 juin au 2 juillet, un atelier régional autour de la justice internationale rassemblera 15 journalistes du Rwanda, de la RDC et du Burundi à Arusha. Cette formation permettra aux participants de couvrir une audience du TPIR, de bénéficier d'une formation sur le journalisme judiciaire et les principes du journalisme d'investigation, sur base de leur observation du fonctionnement du TPIR. Un blog sera mis en ligne pour l'occasion, et permettra de diffuser les productions réalisées par les journalistes au cours de l'atelier.

Atelier régional sur les radios clubs

Du 2 au 5 juin, un atelier régional de sensibilisation des radios burundaises au concept de radios clubs sera organisé à Bujumbura. Cet atelier vise à renforcer la dynamique de proximité entre les radios et leurs auditeurs. La présence de personnes ressources venant du Bénin, de la Zambie et de la RDC, identifiées par IPP pour leur expertise dans le domaine des radios clubs, permettra aux participants de disposer d'une présentation plus large du fonctionnement et du rôle d'un radio club. Une seconde session prévue à la fin du mois de juin permettra aux radios burundaises de se rendre à l'est de la RDC où les radios clubs sont particulièrement présents.

Bourses d'échanges transfrontaliers – session 2

Les journalistes ayant participé à la première session qui s'est tenue à Bujumbura sont invités à se rendre en RDC du 9 au 15 juin où ils seront accueillis par leurs confrères congolais pendant une semaine. Suivant la même méthodologie que celle mise en place lors de la 1ère phase, les groupes tels que constitués au démarrage de cette activité seront amenés à travailler de nouveau ensemble sur la production d'une émission, au sein d'un média congolais (les radios ou TV sélectionnées sont basées à Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani).

/ IPP /

Comité de rédaction

> Direction

Pascal Berqué, Directeur des programmes Institut Panos Paris, pascal.berque@panosparis.org

> Coordination et diffusion

Domitille Duplat-Saunier, Responsable du Pôle Afrique centrale, Institut Panos Paris,
domitille.duplat-saunier@panosparis.org

> Secrétariat de rédaction

66, rue Coenraets
Bruxelles - Belgique
(0)2 535.06.64 ; +32 (0)2 535.06.67 – Fax +32 (0)2 535.06.80
infosud@skynet.be
www.infosud-belgique.info



Infosud

1060

Tél. +32

Courriel :

Site web :

> Correspondants

Burundi : Edmond Toyi

Cameroun : Julien Chongwang

Centrafrique : Jules Yanganda

Congo : Annette Kouamba

Gabon : Isaak Mackanga

Guinée Équatoriale : Rodrigo Angue Nguema

République démocratique du Congo : Valère Odio (Bandundu), Michel Aveledi (Bas Congo), Gabriel-Bernard Ohanu (Equateur), Anne-Marie Kasenga (Kasaï Occidental), Innocent-Prosper Mbumba (Kasaï Oriental), Frank Baku (Kinshasa), Doudou Solol (Katanga), Dieudonné Malékéra (Sud-Kivu), Shabani Mwanaomba (Maniema), Patient Ndoole (Nord Kivu), Flory Ngongo (Province Orientale)

Rwanda : Venant Nshimyumurwa

Tchad : Laoro Gondjé

> Graphisme et mise en forme

Chantal Fitoussi, Conceptrice-réalisatrice internet
www.chantalfitoussi.net

> Contact et diffusion

Institut Panos Paris - 10, rue du Mail - 75002 Paris (France)

Tél. (331) 40 41 05 50 - Fax (331) 40 41 03 30

Email : communication@panosparis.org

Partenaire et soutien

